

FICHE DE POSTE

ENSEIGNANT(E) DE VIOLONCELLE

(4h00 – REMPLACEMENT CONGÉ MALADIE)

INTITULE DU POSTE

Professeur(e) de piano – remplacement 4h

Remplacement pour congé maladie

CADRE STATUTAIRE

Assistant(e) d'Enseignement Artistique (AEA) – catégorie B

Poste ouvert aux contractuels selon profil

Contrat à durée déterminée (durée selon arrêt) – possibilité de renouvellement

AFFECTATION

Conservatoire à Rayonnement Intercommunal

- Rattachement : Direction du conservatoire / les pôles entrée en musique et musique VII-XXI

1. CONTEXTE DU POSTE

Dans le cadre d'un remplacement pour congé maladie, le conservatoire recrute un(e) enseignant(e) de piano, pour assurer la continuité pédagogique des élèves et maintenir leur dynamique artistique et technique.

2. REPARTITION DES MISSIONS

COURS DE VIOLONCELLE (INDIVIDUELS OU EN BINOME)

- Enseignement adapté aux cycles 1 et 2, en fonction des profils.
- Approche personnalisée et sensible à la progression technique et musicale de l'élève.
- Poursuivre les objectifs pédagogiques déjà engagés (répertoires, auditions, évaluations éventuelles).
- Participer à la pratique collective le cas échéant (petits ensembles, accompagnements, ateliers).
- Maintenir le lien pédagogique avec les autres enseignants.

3. COMPETENCES ATTENDUES

SAVOIRS

- Répertoire pianistique large, culture musicale adaptée à l'enseignement.
- Connaissances techniques en accompagnement et musique d'ensemble.

SAVOIR-FAIRE

- Pédagogie différenciée, travail en individuel et en collectif.
- Accompagnement souple, à l'écoute des besoins de la discipline concernée.

SAVOIR-ETRE

- Sens du travail en équipe, disponibilité, bienveillance.
- Capacité à s'adapter à une équipe et un environnement déjà en place.

4. PROFIL RECHERCHE

- Diplôme d'État ou équivalence souhaitée.
- Expérience dans l'enseignement en conservatoire appréciée.
- Solides compétences en accompagnement.
- Profil ouvert, rigoureux et volontaire.

5. CONDITIONS D'EXERCICE

- Poste à environ 4h hebdomadaires réparties sur 1 (lundi de préférence mais possible le vendredi)
- Cours dispensés au Conservatoire de Villefranche-sur Saône, possibilité de participation à des auditions ou projets déjà programmés.
- Contrat à durée déterminée selon la durée du congé maladie, renouvelable en cas de prolongation
- Travail en lien avec les enseignants du département clavier et des disciplines accompagnées.
- Travail en coordination avec la direction et les pôles entrée en musique et musique VII-XXI